

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi	17h30 – 19h30
Jeudi	17h30 – 19h30
Samedi	08h30 – 11h30

TARIFS

Les sacs poubelles officiels AIR-PRO sont en vente à l'administration communale à Middelstede ou dans les commerces des communes membres.

Prix du rouleau de 10 sacs :	* 17 litres	fr. 11.00
	* 35 litres	fr. 20.00
	* 60 litres	fr. 32.00
Prix du rouleau de 5 sacs :	* 110 litres	fr. 24.00

La taxe de base annuelle est fixée à **fr. 40.00 par personne majeure et par année.**

Elle couvre les frais de collecte et de transport ainsi que ceux afférents aux collectes sélectives (mise en place des infrastructures, exploitation, renouvellement des installations, etc...) pour autant qu'ils ne soient pas couverts par la taxe au sac ou par la taxe au conteneur.

DECHETS ENCOMBRANTS

Tous les déchets pouvant entrer dans un sac de 110 litres ne sont pas considérés comme déchets encombrants et doivent être triés ou éliminés dans les sacs officiels.

Les déchets considérés comme encombrants sont repris à la déchetterie aux conditions suivantes :

- **Les objets sont démontés et les matériaux triés** (par exemple : les serrures et charnières d'une armoire sont démontées et jetées à la ferraille)
- **Ils sont démontés au domicile** et non à la déchetterie ce qui provoque des embouteillages
- **Les grosses quantités ainsi que les déchets de chantier et d'entreprise ne sont pas repris** et doivent être acheminés par leur propriétaire dans une entreprise spécialisée.
- **Les sacs et autres contenants remplis de déchets divers et non triés ne doivent pas être jetés dans la benne des déchets encombrants.**